



CHSCTD01 du lundi 21 juin 2021

Déclaration préalable de la FSU de l'Ain

Madame la Directrice Académique, Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames et messieurs les membres du CHSCT, chers camarades syndicalistes,

Ce CHSCT de l'Ain est mon dernier en tant que secrétaire, aussi vous me pardonnerez si je suis un peu plus long qu'à l'accoutumée, la FSU s'étant néanmoins souvent astreinte cette année à ne pas toujours faire de déclaration préalable, afin d'améliorer les difficiles échanges et travaux en distanciel de cette instance. Aussi, c'est avec plaisir que je vous retrouve dans cette salle. Mais je vais prendre le temps de vous dire ce qui me tient à cœur depuis longtemps.

Je quitte cette fonction au bout de 7 ans. J'ai essayé de l'assurer avec rigueur, dans le dialogue permanent, parfois vif, dans l'intérêt du service public d'éducation, et surtout au bénéfice de tous les personnels qui le font vivre au quotidien, toutes ces « petites mains », je le dis avec autant d'affection que j'en fais probablement partie.

Ces dernières années, il faut le dire, nos échanges avec vous, Madame la Directrice Académique, Monsieur le Secrétaire Général, mais aussi tous les membres de l'instance, se sont la plupart du temps fait dans une ambiance de respect mutuel, avec une certaine transparence, et une volonté commune d'avancer sur les sujets que nous avons eu à traiter. Transparence à noter, ici dans l'Ain, car elle n'a pas cours de la même façon dans tous les CHSCT de l'académie de Lyon. J'en veux pour preuve la confiance que vous nous avez fait, ces derniers mois, en nous communicant l'ensemble de vos informations sur les cas de Covid dans les établissements scolaires de l'Ain. Mais je m'empresse d'observer que dans le dernier envoi... les données du 2nd degré avaient disparu, car le Rectorat en avait récupéré la propriété... sans bien sûr avoir la délicatesse de les envoyer à nos camarades du CHSCTA. Un verrouillage de plus...

Le CHSCT de l'Ain a certes fonctionné de façon satisfaisante ces dernières années. Echanges constructifs avec tous pour construire les ordres du jour, tenues de GT préparatoires, qui ont permis de fluidifier les discussions en CHSCT, et de toujours aller au fond des sujets, organisation de séances extraordinaires ou de Groupes de Travail permanents sur des thèmes précis demandés par les organisations syndicales, comme celui sur le DUER cette année, point « suivi des mesures » rituel permettant de travailler sur le moyen terme etc... C'est donc avec beaucoup d'amertume que les élus de la FSU voient cette jeune instance (moins de 10 ans...) être vouée à la disparition prochaine, à travers une dilution dans un « machin », par la volonté de libéraux, totalement déconnectés de la réalité de nos services publics, et du travail quotidien de ces « petites mains » qu'ils devraient servir, et dont ils devraient garantir la santé.

Mais ces 10 petites années laissent aussi un terrible goût d'inachevé. Travaux fructueux du CHSCT de l'Ain sur le numérique... mais jamais diffusé aux collègues et soigneusement enterré par le rectorat ; formation sur les RPS promise depuis... 6 ans... mais jamais réalisée ; visites d'établissements donnant lieu à des constats partagés entre employeur et organisations syndicales... mais la plupart du temps sans aucun résultat visible pour les personnels concernés... Enquête « Qualité de Vie au Travail » déployée en 2016 sur un tiers de l'académie, destinée à être généralisée l'année suivante... mais elle aussi définitivement mise au placard car allumant des voyants rouges dans certains établissements, et ne donnant pas les résultats escomptés. Circulaires de rentrée sur le DUER... presque sans effet, car les plans de prévention n'existent dans presque aucun établissement. Beaucoup de promesses, mais finalement peu d'efforts, peu d'inventivité et peu de moyens financiers dans notre académie pour les concrétiser. La santé de ses salariés devrait toujours être la priorité d'un employeur. La plupart du temps, elle a été rétrogradée au profit de réformes, d'agendas politiques, et des trajectoires personnelles de carrières de certains hauts fonctionnaires... Nous nous devons d'être loyaux au Service public. Chacun, en toutes circonstances, dans l'exercice de nos fonctions. Je ne sais pas si nous y parvenons, mais nous y tâchons chaque jour. Cependant, aucun fonctionnaire n'a le devoir d'être loyal à une personne. Encore moins à une couleur politique.

Pour bon nombre de nos collègues, le CHSCT est resté un inconnu lointain, et va disparaître avant même qu'ils aient pu le découvrir réellement... Le CHSCT aurait dû permettre d'insuffler une culture de la prévention, de la santé au travail, du dialogue, dans tous nos établissements. Au lieu de cela, nos collègues s'épuisent souvent au travail, notamment depuis un an, et font la plupart du temps passer la réussite de leurs élèves avant leur santé et leurs conditions de travail.

Le CHSCT, dans sa conception même, est normalement un lieu de réflexion et un espace d'alertes, qui devraient nécessairement déboucher, conformément au Code du travail, sur des mesures pour éliminer ou réduire les risques pour la santé, en les traitant à la racine, dès que ces alertes surviennent. Au lieu de cela, nous alertons, mais ne sommes jamais entendus. Comme sur la réforme du collège, qui, en plus d'être un naufrage éducatif, a démotivé une grande partie de nos collègues. Comme sur la problématique de la température dans les établissements scolaires, maintes fois évoquée, mais qui n'a jamais donné lieu à aucune réflexion pour le présent et l'avenir. Comme pour les situations de maltraitance dans certains établissements du secondaire. Nous alertons, mais rien ne bouge. Nous alertons depuis des mois, mais nous finissons par observer des situations enkystées, comme celles dans les collèges de Bagé, de St Trivier, d'Oyonnax-Ampère, où une seule personne est à l'origine du mal-être de nombreuses autres personnes. Nous savons vos efforts, sur ces trois situations, mais le Rectorat a décidé que rien ne se passerait... Attend-on un drame pour agir ? Est-il si difficile de dépersonnaliser le débat, et de s'interroger : Comment des personnels en charge d'une autorité peuvent-ils faire du mal à d'autres personnels ? Comment améliorer leur formation ? Comment faire en sorte qu'ils ne se retrouvent pas à exercer seuls un pouvoir trop grand pour leurs épaules ?

Nous profitons de ce CHSCTD pour à nouveau tirer la sonnette d'alarme concernant les conditions de rentrée pour les nombreux collègues qui n'ont pas encore connaissance de leur quotité de service ou de leur affectation (tous les participants à la phase d'ajustement). Les résultats de la phase d'ajustement devraient être connus mi-juillet.

Cette situation nous préoccupe pour différentes raisons, comme nous vous l'avons expliqué dans notre courriel en date du 14 juin :

Tout d'abord cela met les collègues concernés (ainsi que les titulaires complétés, soit un nombre conséquent de PE) dans une situation délicate : les écoles seront fermées à ce moment-là, ils ne pourront donc ni rencontrer l'équipe avec laquelle ils travailleront, ni contacter le collègue qu'ils complèteront, ni visiter leur(s) école(s), ni découvrir le matériel pédagogique dont ils disposeront. Or vous n'êtes pas sans savoir que les congés d'été sont en partie mis à profit par les enseignants pour préparer leur rentrée sereinement. Ils seront ainsi privés de plusieurs précieuses semaines d'anticipation et de concertation d'équipe.

Pour ceux qui seront affectés dans le Pays-de-Gex, cela repousse d'autant leur demande de logement, les mettant ainsi dans une situation professionnelle et personnelle incertaine.

Ensuite, sur le plan personnel, comment les collègues à temps partiel, déchargés ou affectés sur poste fractionnés pourront-ils prendre connaissance de leur planning définitif et ainsi organiser leur vie familiale qui en découle ?

Pour le SNUipp-FSU 01, tout cela présage d'une rentrée qui démarre mal, entre précipitation et préparation incomplète, mettant ainsi en difficulté de nombreux enseignants.

Nous souhaiterions que l'organisation de la phase d'ajustement soit revue et que les collègues puissent faire des fiches de vœux sur la base de deux entrées, pédagogique et géographique, comme c'était le cas auparavant, et que les collègues ayant fait une demande de temps partiel (avant le mois de mars !) soient rapidement informés de leur quotité de service.

Nous vous alertons également à nouveau sur les problèmes du remplacement dans le premier degré. La crise sanitaire, la fragilité et l'épuisement des équipes, le trop faible nombre de remplaçants, tout cela s'est traduit par de nombreuses classes non remplacées et également par l'utilisation des TR comme des "pions", retirés régulièrement de leurs remplacements longs pour être envoyés en urgence calmer une situation de crise dans une autre école, mettant ainsi à mal leur professionnalisme. Il est plus que nécessaire d'augmenter le nombre de TR dans le département afin que de telles situations ne se produisent plus.

La FSU le dit depuis longtemps : notre ministère est malade de vouloir fonctionner non comme un service public, mais comme une entreprise privée. Trop de hiérarchie. Pas assez de confiance. Trop de « pilotage ». Pas

assez de démocratie. Trop de management. Trop de RH. Pas assez d'humain ni de collectif. Trop de primes et de mérite. Pas assez de reconnaissance du travail de l'ombre de toutes ces « petites mains ».

Quand le gouvernement a commandé son rapport pour justifier la disparition des CHSCT, y compris dans la Fonction publique, le seul argument que ses ignorants auteurs avaient trouvé pour la justifier était le suivant : « *les décideurs publics pointent l'insécurité juridique dans laquelle les mettent le CHSCT* ». J'ai longtemps médité cette phrase sans la comprendre. « Insécurité juridique » ? Puis j'ai fini par comprendre... Sans CHSCT, plus d'alerte au grand jour. Sans CHSCT, plus de responsables en cas de drame... A méditer, effectivement.

Je finirai néanmoins par une note positive. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler pour cette instance, avec vous tous. Je souhaite bonne chance à celui... ou celle qui va me succéder. Et beaucoup de courage. Il lui en faudra. Merci.